

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020032	Date d'inspection Le 26 février 2025	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes Inc.		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Lors de la visite, le ratio est respecté.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- À la suite de la vérification de sept dossiers des membres du personnel. Les dossiers sont complets.
- L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.
- L'exploitant fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieur qui est variée et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Il y a un écart de 46 cm entre chaque équipement de sieste. Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Observations:  
Lors de la visite, les enfants font la sieste.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 février 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Naomie Pelletier

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 février 2025

\_\_\_\_\_  
Date